Publication : vendredi 26 septembre 2003 00:00

Communiqué de presse M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, était intervenu auprès du Préfet du Loiret à propos de la situation de la maternité de Pithiviers qui avait interrompu son activité durant le mois d'août 2003. Il lui avait demandé que des dispositions soient prises afin d'éviter que de telles interruptions dans l'activité de la maternité ne se reproduisent. M. Jean-Pierre LACROIX, Préfet du Loiret, vient de répondre à M. Jean-Pierre SUEUR : « Le centre hospitalier d'ETAMPES a bénéficié (…) d'un renforcement de moyens dans le cadre de la RTT médicale. De ce fait, le recrutement en cours, par cet établissement, d'un temps de pédiatre, minimisera pour l'avenir, les risques de suspension de l'activité du service maternité à PITHIVIERS. Dans les mois prochains, la coopération entre les hôpitaux de PITHIVIERS et d'ETAMPES continuera à être soutenue (…) Cette coopération avait été rendue difficile du fait de la volonté manifestée par le corps médical de l'hôpital d'ETAMPES de réaliser dans le même temps la fermeture de la maternité de PITHIVIERS et la fusion des deux établissements, et de la désapprobation du maire et la population de PITHIVIERS, manifestée à l'encontre de cette proposition ». « L'Agence régionale d'hospitalisation, conclut le Préfet du Loiret, a prôné l'apaisement des conflits et souhaite que la situation reste gérée au plan local ».

Voir la téponse du Préfet

Télécharger le fichier

Thème : SANTE

Phoca PDF